

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique

Université Mouloud MAMMERI
FACULTE DE MEDECINE
TIZI-OUZOU



وزارة التعليم العالي و البحث العلمي

جامعة مولود معمري
كلية الطب
تيزي وزو

X·0·A·0·EX C://:·A ·X C·A·G·O



GUIDE DE RÉDACTION DU MÉMOIRE DE FIN D'ÉTUDES EN PHARMACIE

Version : 2.00

Publication : Mars 2026

Le présent Guide a été préparé et édité par le Groupe chargé de l'élaboration du guide de rédaction du mémoire de fin d'études en Pharmacie, missionné par le Comité Scientifique du Département de Pharmacie.

Membres du Groupe :

- *Coordinateur : Dr Koceila DOUFENE*
- *Pr Amina DAHMOUNE*
- *Pr Nadia HADHOUM*
- *Pr Fatma KESSAL*
- *Pr Marzouk MAMOU*
- *Pr Lamine Redouane MEKACHER*
- *Pr Nacera SEKLAOUI*
- *Dr Anfel BELAICH*
- *Dr Ourdia BELAZOUGUI*
- *Dr Nawal BELKAID*
- *Dr Dalila DAHMANI*
- *Dr Sabrina IBOUKHOULEF*
- *Dr Kahina LAHMEK*
- *Dr Nabila MECHTOUB*
- *Dr Belaid MOKRANI*

Table des matières

PRÉAMBULE.....	3
i. MISE EN FORME DU MANUSCRIT	4
1. Format	4
2. Orientation	4
3. Marges des pages.....	4
4. Caractères.....	4
4.1. Polices des caractères.....	4
4.2. Taille des caractères	4
4.3. Couleur des caractères.....	4
5. Interlignes	5
6. Justification.....	5
7. Pagination	5
8. Numérotation des chapitres et titres	5
9. Abréviations.....	5
10. Unités	6
11. Tableaux.....	6
12. Illustrations	6
13. Références	7
ii. CONTENU DE RÉDACTION	8
1. Mémoire classique	8
1.1. Longueur.....	8
1.2. Structure.....	8
2. Article de recherche original.....	13
2.1. Longueur.....	13
2.2. Structure.....	13
3. Revue de littérature	16
3.1. Longueur.....	16
3.2. Structure.....	16

PRÉAMBULE

Chers étudiants en 6^e année Pharmacie,

Après cinq années d'études et de dur labeur, vous voilà à la dernière année de votre parcours de graduation en pharmacie. Hormis vos différents stages d'internat, vous serez amenés lors de la 6^e année à concevoir votre projet de fin d'études (PFE) sous la direction de vos encadrants.

Le PFE constitue un travail de recherche rigoureux et minutieux respectant les règles d'éthique et de déontologie scientifique (y compris les règles relatives à la prévention et à la lutte contre le plagiat – Arrêté n° 1082 du 27 Décembre 2020, téléchargeable [ici](#)). Soyez donc conscients que le PFE relève de votre responsabilité, et qu'une pleine implication de votre part est non seulement obligatoire, mais également essentielle à la réussite de votre travail de recherche ! Cela étant, la réalisation de votre PFE s'accompagne de la rédaction d'un manuscrit riche et soigné que vous allez ériger méthodiquement et défendre devant un jury lors de votre soutenance.

Le présent Guide a pour objectif de vous orienter dans la rédaction du manuscrit de votre PFE. Il comporte deux parties principales, la première partie concerne la mise en forme globale tandis que la seconde traite le contenu de rédaction. Lorsque le contenu de votre PFE comporte une partie expérimentale, deux possibilités s'offrent à vous : la rédaction d'un **mémoire dit « classique »**, ou la rédaction d'un **article de recherche original**. À ces deux types de manuscrits s'ajoute la rédaction d'une **revue de littérature** lorsque le projet est exempt de données expérimentales originales. Le modèle de page de couverture, commun aux trois types, est par ailleurs obligatoire et téléchargeable [ici](#).

Conformément aux récentes directives du [Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique](#), la rédaction de votre manuscrit en langue anglaise est fortement recommandée. En effet, cette directive s'inscrit dans un contexte mondial où l'anglais est la langue universelle employée pour la publication des différents ouvrages scientifiques.

En dernier lieu, nous vous souhaitons plein de courage et de succès, dans la réalisation de votre projet de fin d'études et au-delà !

« La science, mon garçon, est faite d'erreurs, mais d'erreurs qu'il est bon de commettre, car elles mènent peu à peu à la vérité. »

— Jules Verne, Voyage Au Centre de la Terre

I. MISE EN FORME DU MANUSCRIT

1. FORMAT

Le manuscrit doit être saisi (version numérique) et imprimé (version papier) en **format A4**. La version papier doit être imprimée en « **recto** », c'est à dire sur une seule face de la feuille, et non en recto-verso.

2. ORIENTATION

L'orientation des pages doit être en « **Portrait** » (vertical).

L'unique exception est accordée aux illustrations format « **Paysage** » de grande taille, auquel cas la page en format « **Paysage** » doit être exclusivement dédiée à l'illustration, son titre et sa légende.

3. MARGES DES PAGES

- à gauche (**coté reliure**) : **3 cm**
- à droite : **2,5 cm**
- haut de page : **2,5 cm**
- bas de page : **2,5 cm**

4. CARACTÈRES

4.1. POLICES DES CARACTÈRES

Times New Roman

4.2. TAILLE DES CARACTÈRES

- Titre 1 : **14 pts**
- Titre 2 : **13 Pts**
- Titre 3 et plus : **12 pts**
- Corps du texte : **12 pts**

4.3. COULEUR DES CARACTÈRES

Tous les caractères sont rédigés en **noir sur fond blanc**, titres compris. Les couleurs décoratives sont interdites.

5. INTERLIGNES

L'interligne doit être de **1,5 points**.

Concernant **les tableaux et les énumérations**, l'interligne doit être de **1 point**.

6. JUSTIFICATION

Le texte doit être **justifié** : réparti de manière uniforme entre les marges gauche et droite.

7. PAGINATION

Le document doit être **paginé en bas au centre ou en bas à droite**.

La pagination commence à partir de l'introduction. Il n'y pas de pagination sur les pages suivantes :

- Page de couverture
- Page de garde
- Pages de remerciements et dédicaces (facultatives)
- Pages de la table des matières et des listes de tableaux et figures (Mémoire classique)
- Pages des annexes.

8. NUMÉROTATION DES CHAPITRES ET TITRES

- Les chapitres, applicables uniquement au mémoire classique, doivent être numérotés en chiffres romains (I, II, III, IV, etc.)
- Les titres doivent être numérotés en chiffres arabes (1, 2, 3, etc.)
- Les sous-titres doivent être numérotés en chiffres arabes **accompagnés de la numérotation d'arborescence** (1.1, 1.1.1, 1.1.2,1.2, 1.2.1, 1.2.2, etc.)

9. ABRÉVIATIONS

Les abréviations ont pour rôle d'éviter les répétitions de mots ou d'expressions lorsque ces derniers apparaissent **plusieurs fois** dans le corps du texte. Il convient d'utiliser autant que possible des **abréviations conventionnelles** dans la langue de rédaction (par ex. Standard operational procedure = SOP, Poste de sécurité microbiologique = PSM), ou bien mettre en place des **abréviations propres au**

manuscrit (par ex. extrait de racine = XR, extrait de plante entière = XPE, extrait de plante entière délipidée = XPD).

Dans tous les cas, il est obligatoire de définir l'abréviation à sa première apparition dans le texte sous le format : **Forme longue (abréviation)**.

10. UNITÉS

Les unités du **système international (SI)** doivent obligatoirement être utilisées. Pour **les fractions**, le format conventionnel avec **point de multiplication** est obligatoire (exemple : $\text{g}\cdot\text{mol}^{-1}$). Un espace insécable (Ctrl + Shift + Espace) doit être inséré entre la valeur et l'unité afin d'éviter que l'unité ne passe dans la ligne suivante du paragraphe.

Remarques :

- N'utilisez jamais la lettre « u » pour désigner le sous-multiple décimal Micro = μ
- Écrivez l'abréviation du potentiel d'hydrogène obligatoirement sous la forme « pH », et l'abréviation du Litre sous la forme majuscule « L ».

11. TABLEAUX

- Les tableaux ont un **rôle synthétique** et sont fortement recommandés pour la présentation des données.
- Tout tableau inséré doit faire l'objet d'au moins **un renvoi dans le corps du texte** : *Voir/Comme illustré dans/Selon le Tableau n°.../ci-dessus/ci-dessous/suivant.*
- Chaque tableau doit être accompagné des informations suivantes :
 - La mention « Tableau n°... » selon l'ordre d'apparition
 - Un titre descriptif précis, placé au-dessus du tableau
 - Une légende si c'est nécessaire (y compris les abréviations du tableau).

12. ILLUSTRATIONS

- Les illustrations doivent **apporter une information utile** au texte et n'ont pas vocation décorative. En particulier, les images doivent être de **qualité graphique convenable** (non pixelisées) et leurs **proportions (longueur/largeur)** doivent être **respectées**.



- Toute illustration insérée doit faire l'objet d'au moins un renvoi dans le corps du texte : *Voir/Comme illustré dans/Selon la Figure n°.../ci-dessus/ci-dessous/suivante.*
- Chaque illustration doit être accompagnée des informations suivantes :
 - La mention « Fig. n°... » selon l'ordre d'apparition
 - Un titre descriptif précis, placé en-dessous de l'illustration
 - Une légende si c'est nécessaire (y compris les abréviations de l'illustration).

13. RÉFÉRENCES

L'utilisation d'un **logiciel de gestion de références bibliographiques** (par ex. Zotero) est fortement recommandée. Les références doivent être au style **Vancouver [crochets]**.

▪ Citations :

- Citation n° 1 = [1]
- Citations n° 1, 3 et 5 (sans continuité) = [1,3,5]
- Citations n° 1, 2 et 3 (avec continuité) = [1–3]

▪ Bibliographie : Exemples :

1. Green MR, Sambrook J. *Molecular Cloning: A Laboratory Manual*. 4th ed. Cold Spring Harbor Laboratory Press; 2012.
2. Hisakata R, Nishida S, Johnston A. An adaptable metric shapes perceptual space. *Curr Biol*. 2016;26(14):1911-1915. doi:10.1016/j.cub.2016.05.047
3. Hogue CWV. Structure databases. In: Baxevanis AD, Ouellette BFF, eds. *Bioinformatics: A Practical Guide to the Analysis of Genes and Proteins*. 2nd ed. Methods of biochemical analysis. Wiley-Interscience; 2001:83-109. doi:10.1002/0471223921.ch5

II. CONTENU DE RÉDACTION

En fonction du type de manuscrit que vous aurez choisi avec vos encadrants, votre rédaction devra se conformer à la rubrique correspondante parmi les suivantes :

1. MÉMOIRE CLASSIQUE

Le mémoire classique se distingue par son approche globale et approfondie d'un sujet, il ne se limite pas à une compilation de connaissances : il repose sur une problématique claire, mobilise des modèles d'analyse pertinents et propose une interprétation personnelle et argumentée.

1.1. LONGUEUR

Le mémoire classique compte généralement entre 50 et 100 pages (hors annexes et pages préliminaires).

1.2. STRUCTURE

1.2.1. PAGES PRÉLIMINAIRES

- **Page de couverture**

Le modèle de page de couverture est commun aux trois types de manuscrits. Il est obligatoire et téléchargeable [ici](#).

- **Dédicaces** (facultatives)

Cette page, à caractère personnel, permet à l'étudiant de rendre hommage à des proches. La sobriété est de mise.

- **Remerciements** (facultatifs)

Cette section exprime la gratitude de l'étudiant envers son directeur de mémoire, les personnes ayant contribué à la réalisation du travail (professionnels de santé, patients, etc.), ainsi que, le cas échéant, ses proches pour leur soutien.

- **Table des matières**

Présente le plan détaillé du mémoire, limité au 3^e niveau des titres, avec les numéros de pages correspondants.

- **Liste des symboles et abréviations**

Index alphabétique des abréviations utilisées (exemple : AOD pour Anticoagulants Oraux Directs). Cette liste facilite la lecture des abréviations dans le corps du manuscrit.

- **Liste des figures**

Elle recense toutes les illustrations, graphiques ou schémas, avec leur titre et leur numéro de page.

- **Liste des tableaux**

Répertorie chaque tableau avec son titre et numéro de page.

1.2.2. CORPS DU MÉMOIRE

- **Introduction**

Cette première partie présente le sujet et expose clairement la problématique.

La rédaction de l'introduction ne devrait pas dépasser deux pages et elle suit une progression logique en quatre étapes : elle commence par planter le décor (contexte général, importance du thème, données scientifiques clés), puis se concentre progressivement sur l'objet précis de l'étude. Elle aboutit ensuite à la formulation explicite de la problématique, et s'achève par une brève annonce du plan.

L'introduction doit répondre aux questions suivantes : Quel est le contexte ? Quelle est la question à traiter ? Qui est concerné ? Quelles conséquences ? Pourquoi ce travail ? Quel est l'état des connaissances sur le sujet ? En quoi est-il nouveau ?

Problématique : Question centrale à laquelle le mémoire répond. Intégrée à l'introduction, elle constitue le fil rouge du travail. Elle doit découler logiquement du contexte, être explicite et précise et présenter un intérêt scientifique ou pratique. Exemples de formulation :

- Question directe : « Comment optimiser les protocoles de préparation en enceinte plombée pour minimiser les erreurs humaines lors de la dispensation des produits radiopharmaceutiques ? »
- Affirmation : « Il s'agira de montrer qu'une optimisation des protocoles réduit les erreurs humaines. »
- Hypothèse : « Nous faisons l'hypothèse que l'optimisation des protocoles diminue significativement la fréquence des erreurs humaines.

Objectifs : Décrivent ce que le travail cherche à accomplir pour répondre à la problématique. Ils traduisent la question de recherche en actions concrètes. Ils sont divisés en :

- Un objectif principal : il correspond à la question centrale et constitue la finalité du travail. Toute la démonstration converge vers sa réalisation.
- Un ou deux objectifs secondaires : ils déclinent l'objectif principal en étapes complémentaires et permettent d'approfondir certains aspects.

Leur rédaction doit respecter les critères SMART (Spécifique, Mesurable, Accessible, Réalisable, Temporel). Ils sont intégrés à l'introduction.

▪ Partie bibliographique

Exposé de manière synthétique et critique l'état des connaissances sur le sujet. Elle démontre la capacité à identifier, analyser et synthétiser les sources scientifiques pertinentes. Cette partie remplit plusieurs fonctions essentielles : contextualiser le travail en présentant les données fondamentales, justifier la pertinence de la problématique, identifier les lacunes ou controverses dans la littérature, et servir de socle à la partie pratique. Les références bibliographiques citées doivent être rigoureusement sélectionnées (articles scientifiques récents, recommandations de sociétés savantes, réglementation actualisée).

La partie bibliographique représente généralement 30 à 50 % du volume total du mémoire et doit se terminer par une transition fluide vers la partie pratique.

▪ Partie pratique

Présente le travail personnel mené pour répondre à la problématique. Elle décrit la méthodologie employée, expose les résultats obtenus et les interprète. Son contenu varie selon la nature du travail : enquête de pratique, étude expérimentale, analyse de cas, étude rétrospective, etc.

Elle représente environ 40 à 50 % du volume total du mémoire et comprend les sections suivantes :

Matériel : Décrit l'ensemble des éléments et outils utilisés (questionnaire, produits, équipements, logiciels, etc.). La description doit être suffisamment précise pour que le lecteur comprenne ce qui a été utilisé.

Méthodes : Décrit, de manière chronologique et détaillée, comment le travail a été réalisé afin de permettre sa reproductibilité. Elle peut comprendre, selon les cas, le cadre géographique et temporel de l'étude, la population étudiée, le

déroulement, les techniques utilisées, les aspects éthiques, les analyses statistiques, etc.

Résultats : Présente objectivement les données recueillies, dans le même ordre que la méthode, sans interprétation. Des tableaux ou des figures peuvent illustrer les résultats sans redondance. Les données brutes peuvent figurer en annexe.

Discussion : Interprète les résultats et les replace dans leur contexte scientifique sans en introduire de nouveaux. Elle suit la structure suivante :

- Rappel des principaux résultats
- confrontation avec la littérature
- interprétation
- limites
- forces
- perspectives.

▪ **Conclusion générale**

La conclusion constitue l'aboutissement du mémoire. Elle répond à la problématique formulée en introduction et synthétise les principaux apports du travail. Concise et percutante, elle est souvent la dernière partie lue par le jury. Une conclusion bien structurée comprend : un rappel de la problématique, une synthèse des principaux résultats (bibliographiques et pratiques), une réponse explicite à la question posée, une mention succincte des limites rencontrées, et des perspectives (implications pratiques, recherches futures).

La conclusion ne doit introduire aucun élément nouveau ni contenir de références bibliographiques, sauf exception justifiée. Sa longueur est généralement d'une à deux pages, dans un style clair et direct.

1.2.3. PAGES FINALES

Les pages finales regroupent les éléments qui complètent le mémoire après le corps du texte. Ils comprennent :

▪ **Références bibliographiques**

Les références bibliographiques listent l'intégralité des sources citées dans le mémoire. Leur nombre doit être compris entre 50 et 150 références. Leur présentation doit être rigoureuse et uniforme, selon les règles détaillées dans la partie mise en forme du présent Guide.

- **Annexes** (facultatives)

Les annexes regroupent les documents complémentaires utiles mais dont le volume ou la technicité alourdissent considérablement le corps du mémoire, par ex. questionnaire, données brutes, documents officiels, illustrations supplémentaires, transcriptions d'entretiens, protocoles détaillés.

Les annexes sont numérotées en chiffres romains majuscules (Annexe I, Annexe II, etc.), munies d'un titre, et figurent dans la table des matières. Un ou plusieurs renvois doivent figurer dans le corps du mémoire (par ex. « voir Annexe I »).

- **Résumé et mots-clés**

Le résumé, rédigé obligatoirement en langues française et anglaise, est une synthèse très concise du mémoire (200 à 400 mots). Il doit permettre de comprendre rapidement le sujet, la méthode et les principaux résultats, sans avoir lu le document. Il figure obligatoirement en quatrième de couverture.

Un résumé complet comprend : une introduction, la problématique, la méthode, les résultats principaux, et la conclusion (réponse à la problématique et perspectives). Aucune référence bibliographique n'y figure.

Les mots-clés (3 à 5) accompagnent le résumé et facilitent le référencement du mémoire.

2. ARTICLE DE RECHERCHE ORIGINAL

Un article de recherche original doit répondre à une question de recherche précise, et présenter des résultats inédits issus d'un travail expérimental et suivre une méthodologie scientifique valide et rigoureuse. Il peut faire l'objet d'une publication dans une revue scientifique, sous réserve du respect des normes rédactionnelles et méthodologiques en vigueur.

2.1. LONGUEUR

L'article compte généralement entre 15 et 30 pages (hors annexes et pages préliminaires). Tout dépassement devra être scientifiquement pertinent et justifié (par ex. nombre élevé d'analyses nécessaires pour la caractérisation d'une molécule/formulation).

2.2. STRUCTURE

2.2.1. PAGES PRÉLIMINAIRES

- **Page de couverture**

Conforme au modèle à télécharger [ici](#). La page de couverture comporte entre autres le titre qui doit être précis et informatif, et refléter exactement le contenu de l'article. Il ne doit généralement pas dépasser 12 mots.

- **Page de garde**

Elle comprend :

- Le titre
- Le nom des auteurs (prénom et nom de famille complets des auteurs) et leurs affiliations
- L'adresse électronique institutionnelle « @ummt0.dz » de l'auteur correspondant (Encadrant).

- **Dédicaces** (facultatives)

Cette page, à caractère personnel, permet à l'étudiant de rendre hommage à des proches. La sobriété est de mise.

- **Remerciements** (facultatifs)

Cette section exprime la gratitude de l'étudiant envers son directeur de mémoire, les personnes ayant contribué à la réalisation du travail (professionnels de santé, patients, etc.), ainsi que, le cas échéant, ses proches pour leur soutien.

- **Liste des symboles et abréviations** (facultative)

Index alphabétique des abréviations utilisées (exemple : AOD pour Anticoagulants Oraux Directs). Cette liste facilite la lecture des abréviations dans le corps du manuscrit.

- **Résumé**

Il doit être rédigé en langues française et anglaise, d'une longueur de 150 à 300 mots, et doit présenter de manière synthétique le contexte et l'objectif de l'étude. Il décrit brièvement le type de l'étude et la méthodologie utilisée. Les résultats principaux doivent être rapportés avec des données chiffrées pertinentes. La conclusion répond directement à l'objectif et met en évidence l'apport scientifique du travail. Aucun tableau, figure ni référence bibliographique ne doit y figurer, et il se termine par 3 à 5 mots-clés.

2.2.2. CORPS DE L'ARTICLE

Le corps de l'article de recherche original doit impérativement suivre la structure IMRAD, comme suit :

- **Introduction**

Contrairement à un mémoire classique qui dispose d'une partie « bibliographique » pour exposer le contexte de l'étude, l'article de recherche s'appuie sur son introduction pour ce faire. Elle doit justifier l'étude en présentant le contexte scientifique, la problématique à laquelle elle répond, exposer l'hypothèse formulée, et préciser clairement l'objectif. Elle permet au lecteur de comprendre facilement l'intérêt de la recherche menée et sa pertinence dans le paysage du domaine étudié.

- **Matériel et Méthodes**

Cette section, rédigée au passé, doit décrire de manière détaillée toutes les étapes de l'étude afin de permettre sa reproductibilité par le lecteur. Les protocoles expérimentaux doivent être clairement présentés, en précisant notamment les équipements, les réactifs/ingrédients, les logiciels, les conditions expérimentales et les étapes chronologiques. Si une analyse statistique est utilisée dans l'étude, elle doit être décrite dans cette section, en mentionnant le logiciel employé, les tests statistiques appliqués et le seuil de significativité retenu ($p < 0,05$). En pratique, tout le matériel utilisé est mentionné entre parenthèses à chaque présentation d'une méthode.

- **Résultats**

Cette section présente les données obtenues sans interprétation, en suivant un ordre logique allant du général au spécifique. Elle doit être étayée par des tableaux et des illustrations clairs, et inclure systématiquement les valeurs numériques pertinentes.

- **Discussion**

Cette section, qui constitue la partie la plus importante de l'article, commence par un bref rappel de l'objectif de l'étude, puis interprète les résultats obtenus. Elle compare ces résultats avec ceux de la littérature existante, propose des explications, analyse les limites de l'étude et peut suggérer des perspectives pour des recherches futures.

Notez bien : Les parties « Résultats » et « Discussion » peuvent être fusionnées pour discuter chaque résultat après l'avoir exposé au sein de la section commune.

- **Conclusion**

Résume les principaux résultats en répondant directement à l'objectif de l'étude, met en évidence l'apport scientifique du travail et ne doit contenir aucun nouveau résultat. Des perspectives et des recommandations peuvent être formulées.

2.2.3. PAGES FINALES

- **Références bibliographiques**

Elles permettent de citer les sources utilisées pour étayer la problématique, la méthodologie et l'interprétation des résultats, en garantissant la crédibilité scientifique de l'article. Leur nombre doit être compris entre 35 et 60 références.

- **Conflits d'intérêt**

Tout conflit d'intérêt doit être déclaré dans cette section.

- **Annexes** (facultatives)

Facultatives, regroupent tous les éléments complémentaires permettant de documenter et de clarifier l'étude, tels que les questionnaires utilisés, les calculs statistiques détaillés, les protocoles expérimentaux complets, ainsi que les spectres et chromatogrammes obtenus au cours des analyses.

Les annexes sont numérotées en chiffres romains majuscules (Annexe I, Annexe II, etc.), munies d'un titre, et figurent dans la table des matières. Un ou plusieurs renvois doivent figurer dans le corps du mémoire (par ex. « voir Annexe I »).

3. REVUE DE LITTÉRATURE

La revue de littérature constitue une démarche scientifique consistant à recenser, examiner de manière critique et structurer un ensemble de travaux académiques portant sur une thématique donnée, afin d'en proposer une synthèse analytique et cohérente des connaissances et des avancées scientifiques disponibles.

3.1. LONGUEUR

Une revue de littérature doit comporter entre 30 et 60 pages.

3.2. STRUCTURE

3.2.1. PAGES PRÉLIMINAIRES

- **Page de couverture**

Conforme au modèle à télécharger [ici](#). La page de couverture comporte entre autres le titre qui doit être précis et informatif, contenir les mots clé principaux, refléter exactement le contenu, et ne doit généralement pas dépasser 12 mots.

- **Page de garde**

Elle comprend :

- Le titre
- Le nom des auteurs (prénom et nom de famille complets des auteurs) et leurs affiliations
- L'adresse électronique institutionnelle « @ummto.dz » de l'auteur correspondant (Encadrant).

- **Dédicaces** (facultatives)

Cette page, à caractère personnel, permet à l'étudiant de rendre hommage à des proches. La sobriété est de mise.

- **Remerciements** (facultatifs)

Cette section exprime la gratitude de l'étudiant envers son directeur de mémoire, les personnes ayant contribué à la réalisation du travail (professionnels de santé, patients, etc.), ainsi que, le cas échéant, ses proches pour leur soutien.

- **Liste des symboles et abréviations** (Facultative)

Index alphabétique des abréviations utilisés (exemple : AOD pour Anticoagulants Oraux Directs). Cette liste facilite la lecture des abréviations dans le corps du manuscrit.

- **Résumé**

Il doit être rédigé en langues française et anglaise. Le résumé doit être compris entre 200 et 400 mots. Il a pour rôle de présenter brièvement l'objectif de votre recherche, les principaux résultats et les conclusions majeures. Quelques recommandations :

- Évitez les références. Si certaines sont indispensables, citez uniquement l'auteur et l'année de publication.
- Évitez les abréviations non standard ou peu courantes. Si certaines sont indispensables, elles doivent être définies lors de leur première mention dans le résumé.
- Ajoutez, à la fin du résumé, 3 à 5 mots-clés.

3.2.2. CORPS DE LA REVUE

- **Introduction**

Cette section permet de situer le contexte général du sujet, définir la problématique et les objectifs de la revue (principal et secondaire s'il y a lieu), ainsi que les critères de sélection des sources si nécessaire.

Elle doit être concise, précise et oriente clairement le lecteur vers l'enjeu scientifique traité.

- **Méthodologie**

Cette partie peut comporter plusieurs sections ; Il s'agit de décrire de manière précise les bases de données consultés, les mots clés avec les opérateurs booléens choisies (AND, OR, NOT) ainsi que la période couverte.

Les critères d'inclusion et d'exclusion retenus pour sélectionner les études doivent être précisés. Ex. : Type d'études (quantitatives, qualitatives, essais cliniques, revues systématiques, etc.), langue de publication, période temporelle.

Il convient aussi de décrire comment le tri initial (sur titres et résumés) a été effectué, l'analyse des textes intégraux et le nombre d'articles retenus à chaque

étape. Il est préférable d'utiliser un schéma de sélection (comme un diagramme de flux).

Il est aussi impératif d'expliquer comment la qualité des études a été appréciée (analyse des biais potentiels, rigueur méthodologique, pertinence des résultats...). Enfin une partie sera dédiée à l'organisation et à l'extraction des données pouvant contenir des tableaux d'extraction ainsi que les variables analysées (auteurs, année, objectifs, méthodologie, résultats, limites).

- **Résultats**

Cette partie présente de manière synthétique le nombre total d'études incluses, leur répartition géographique, les types de méthodologies employées et les principales caractéristiques des échantillons.

Les résultats sont ensuite organisés selon une logique structurée : Organisation thématique (par concepts, variables ou axes), chronologique ou comparative (entre interventions ou approches)

Il ne s'agit pas de résumer successivement chaque article, mais d'identifier les tendances majeures, convergences et divergences.

- **Discussion**

Cette section met en perspective les résultats obtenus. Elle répond explicitement à la question de recherche et propose une lecture analytique des tendances identifiées.

Il convient d'identifier les limites méthodologiques des travaux inclus (taille des échantillons, biais potentiels, manque de données longitudinales, généralisation limitée) et les limites de la revue elle-même (limites liées à la stratégie de recherche, les restrictions linguistiques, les biais de sélection)

- **Conclusion**

La conclusion synthétise les principaux résultats dégagés de l'analyse et souligne les apports majeurs de la littérature existante tout en identifiant les insuffisances.

Des pistes de recherche futures peuvent être proposées avec une contribution attendue du travail à venir.

3.2.3. PAGES FINALES

- **Annexes** (facultatives)

Les annexes peuvent être incluses lorsqu'il est utile de fournir des informations complémentaires ou des données détaillées ne pouvant être intégrées directement dans le corps de la revue.

- **Références bibliographiques**

Toutes les références citées dans le texte doivent obligatoirement apparaître dans la liste de références, et réciproquement. L'ajout de liens vers les sources est souhaitable. Le nombre de références doit être compris entre 100 et 200.
